

10 Decibels

société par actions simplifiée
au capital de mille (1000) euros
siège social : 22b Rue de la Jonquière 75017 Paris
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Clément Jean Julien Lecerf, associé, demeurant 22b Rue de la Jonquière 75017 Paris, a souscrit 5300 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cinq cent trente (530€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cinq cent trente (530) euros.

William Philippe Vitali, associé, demeurant 15 Boulevard Jules Ferry 75011 Paris, a souscrit 4300 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de quatre cent trente (430) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de quatre cent trente (430) euros.

Pierre Emmanuel Jean Marie Christain, associé, demeurant 34 Rue Adolphe Guyot 92270 Bois-Colombes, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Chloé Justine Dora Sauvi, associé, demeurant 34 Rue Adolphe Guyot 92270 Bois-Colombes, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Marie-Ange Véronique Dorothée Pyrmée, associé, demeurant 21 Rue d'Anjou 92600 Asnières-sur-Seine, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Guillaume Yann Lançec, associé, demeurant 21 Rue d'Anjou 92600 Asnières-sur-Seine, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Les dix mille (10000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de mille (1000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Paris, le

Monsieur Clément Lecerf
Associé et Président

Monsieur William Vitali
Associé

Monsieur Pierre Christain
Associé

Madame Chloé Sauvi
Associé

Madame Marie-Ange Pyrmée
Associé

Monsieur Guillaume Lanchec
Associé